DU CANAL À LA RIGOLE

Avril 2025
Numéro 042025

80ème anniversaire de la Libération

SAMEDI 12 AVRIL À 15H
MAIRIE DE SAINT GÉRAND CROIXANVEC

Dans le cadre du 80ème anniversaire de la Libération de la France, plusieurs événements sont prévus :

- **Samedi 12 avril à 15h** : Table ronde avec l'ANACR du pays d'Auray et l'UNC de Saint Gérand sur la résistance en Bretagne suivie du témoignage de Germaine Riant, habitante de la commune (101 ans).
- **Vendredi 25 avril** : Rencontre avec les élèves primaires
- **Vendredi 2 mai - Dimanche 25 mai** : Exposition 'Le rôle de la Résistance pendant la Libération' - Mairie

fondation de la résistance · 80 ANS / LIBÉRATION · Saint-Gérand Croixanvec

Mini camp 2025
FORT HOËDIC

du lundi 7 au vendredi 11 juillet
(5 jours & 4 nuits)
pour les enfants de 9 à 13 ans

Inscription à partir du lundi 7 avril
Tarif : maximum 150€
Réunion d'information :
Mercredi 28 mai à 17h30
(le projet et le trousseau seront transmis lors de la réunion)

Traversée de Croixanvec le dimanche 27 avril entre 11h35 et 12h !

LE PARCOURS DE L'ÉTAPE – 27 AVRIL 2025
LOUDÉAC – PLONÉOUR-LANVERN

POUR VOTRE SÉCURITÉ

AMIS USAGERS DE LA ROUTE
- Respectez les consignes données par les forces de l'ordre et les signaleurs
- Ne reprenez pas la route avant le passage du véhicule "FIN DE COURSE"
- Suivez les déviations mises en place pour votre sécurité

AMIS AGRICULTEURS
- Soyez vigilants quant aux perturbations sonores et visuelles de l'épreuve sur vos animaux
- Veillez à l'état de la chaussée en cas de sortie de champ située sur l'itinéraire de l'épreuve

AMIS SPECTATEURS
- Prenez garde à ne pas traverser la route et à ne pas empiéter sur la chaussée
- Garder vos enfants à bonne distance des coureurs afin d'éviter tout incident
- Tenez vos animaux de compagnie en laisse et loin du bord de route

LE TOUR DE BRETAGNE

Restez informés
sur l'itinéraire de la course et les horaires du passage de l'épreuve près de chez vous
tourdebretagne.bzh

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE
MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (P.L.U.I)
CREATION DE PERIMETRES DELIMITES DES ABORDS SUR LES COMMUNES DE MALGUENAC, NOYAL-PONTIVY, REGUINY, SAINT-GONNERY

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Président de Pontivy Communauté du 18 mars 2025, une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I) et la création de périmètres délimités des abords de monuments historiques sur les communes de Malguénac, Noyal-Pontivy, Réguiny et Saint-Gonnery aura lieu pendant trente-trois jours consécutifs :

Du 11 avril 2025 (9h00) au 13 mai 2025 (12h00) inclus

Afin de conduire cette enquête, la conseillère déléguée au Tribunal Administratif de Rennes, par une décision du 12 mars 2025, a désigné M. Bernard Boulic, responsable de bureau d'étude construction en retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant la durée de l'enquête, l'ensemble des pièces du **dossier d'enquête publique est consultable** :
- en ligne, 7j/7 et 24h/24, à l'adresse suivante : https://www.pontivy-communaute.bzh,
- sur support papier au siège de Pontivy Communauté, situé au 1, place Ernest Jan – 56300 PONTIVY ainsi que dans les mairies de Cléguérec, Gueltas, Malguénac, Noyal-Pontivy, Réguiny et Saint-Gonnery, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute information peut être demandée auprès du service Urbanisme et Aménagement de Pontivy Communauté (02.97.25.01.70).

Pendant la durée de l'enquête, **le public pourra consigner ses observations et propositions** :
- à l'adresse mail suivante : urbanisme@pontivy-communaute.bzh
- sur les registres d'enquête papier tenus à la disposition du public pendant la durée de l'enquête dans les locaux de Pontivy Communauté et dans les mairies de Cléguérec, Gueltas, Malguénac, Noyal-Pontivy, Réguiny et Saint-Gonnery, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.
- par voie postale à Pontivy Communauté, 1 place Ernest Jan à Pontivy (56300), à l'attention du commissaire enquêteur.
- par oral et écrit auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public lors des **permanences** suivantes :
- **Vendredi 11 avril 2025**: de 9h00 à 12h00 au siège de Pontivy Communauté et de 14h00 à 16h00 à la mairie de Noyal-Pontivy.
- **Jeudi 17 avril 2025**: de 9h00 à 12h00 à la mairie de Gueltas et de 14h00 à 16h00 à la mairie de Saint-Gonnery.
- **Mercredi 23 avril 2025**: de 9h00 à 12h00 à la mairie de Réguiny.
- **Mardi 6 mai 2025**: de 9h00 à 12h00 à la mairie de Cléguérec et de 14h00 à 16h00 à la mairie de Malguénac
- **Mardi 13 mai 2025**: de 9h00 à 12h00 au siège de Pontivy Communauté.

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de Pontivy Communauté et sur son site internet https://www.pontivy-communaute.bzh ainsi que dans les mairies mentionnées ci-dessus.

Saint-Gérand ~ Croixanvec

INFOS PRATIQUES

OUVERTURE AU PUBLIC

MAIRIE : 02 97 51 40 09

- Lundi / Mercredi : 9h-12h30
- Mardi / Jeudi / Vendredi : 9h-12h30 et 14h30-17h

Service passeport et carte d'identité

COUPURES D'ÉLECTRICITÉ

Les 8, 9, 10 et 11 avril, des coupures d'électricité sont prévues sur la totalité de Saint Gérand, sauf secteur Saint Drédeno, Penderff et Bonne espérance. Détails sur le panneau d'affichage de la mairie.

COLLECTE DES DÉCHETS

A partir du 7 avril, les jours de tournées de collectes de déchets seront modifiés :

- mardi : les ordures ménagères
- jeudi : les poubelles jaunes

OUVERTURE AU PUBLIC

MÉDIATHÈQUE : 02 97 25 15 80

- Mardi / Vendredi : 14h-18h30
- Jeudi : 9h-12h30 (sur appel)

Abonnement gratuit / Prêt de 4 semaines pour 5 livres
mediatheque@saint-gerand-croixanvec.bzh
Pendant les vacances d'**avril**, la médiathèque sera fermée sauf : Mardi 8 et Mardi 15 de 17h30 à 18h30
En **mai**, la médiathèque sera fermée : vendredi 2, vendredi 9, jeudi 22 et vendredi 30 mai.

RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS D'EAU

STGS doit procéder au renouvellement d'une partie des compteurs d'eau des abonnés de la commune de Saint Gérand à partir du 9 avril. Cette opération est obligatoire et gratuite. Elle ne présente pas de difficulté particulière et peut être effectuée en l'absence des abonnés, dans la mesure où l'installation nous est accessible. Une communication va être envoyée aux abonnés concernés par cette campagne.

CAMÉRA DE SURVEILLANCE ET ALARME

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Si vous décidez d'installer une caméra extérieure, pour filmer votre façade, votre jardin, ou une porte d'entrée, il faut placer la caméra de sorte à ce qu'elle ne filme que votre propriété, et que la rue ne soit pas filmée même si vous voulez assurer la sécurité de votre véhicule garé sur la rue. Si jamais votre caméra filme un espace public et que vous êtes dans l'impossibilité de faire autrement, vous devez demander une autorisation spéciale auprès de la préfecture. Si vous décidez d'installer une fausse caméra de surveillance au sein de votre domicile, pour dissuader les cambrioleurs, veillez à ce qu'elle ne soit pas tournée vers la voie publique. Même si c'est une caméra factice, on pourrait croire que vous ne respectez pas la législation.
Aucune règlementation n'est vraiment définie en France concernant les sirènes d'alarme. La norme, fixée par les arrêtés préfectoraux ou communaux, indique généralement que les sirènes ne doivent pas émettre un son supérieur à 105 décibels.

AGENDA

AVRIL

Vendredi 4 / 18h30 *Salle polyvalente Saint Gérand*
Samedi 5 / 11h *Salle des fêtes Croixanvec*
Réunion publique - Présentation du projet d'emplacement des colonnes de collecte de déchets

Samedi 12 / 15h
Conférence 'La résistance en 39-45'
Mairie - Salle du conseil

Jeudi 24
AG Botou Koat
Salle Ti Kerfanto

Dimanche 20 / à partir de 11h
Chasse à l'œuf pour les enfants de moins de 12 ans - Chasse aux trésors pour les 9-11 ans
Aire de jeux parking Keroret

Vendredi 25 / à partir de 16h15
Portes ouvertes
École publique des 9 écluses

Vendredi 25 / 17h-19h
Portes ouvertes
École Saint Joseph

Samedi 26 / 10h-12h30
Dictée
Médiathèque

MAI

du Vendredi 2 au Vendredi 23
Exposition 'Le rôle de la Résistance pendant la Libération'
Mairie

Dimanche 4
Marathon Pontivy-Loudéac
Départ 9h de Pontivy
Semi-Marathon Saint Gérand-Loudéac
Départ 9h45 de Saint Gérand
Toutes les arrivées se font à l'hippodrome de Loudéac.
La circulation et le stationnement seront interdits sur les routes empruntées par les participants aux différentes courses. Merci de prendre vos précautions et de déplacer vos véhicules des zones concernées dès le samedi soir.

Jeudi 8
Cérémonie
Monuments aux morts Saint Gérand et Croixanvec

Mardi 20 / 10h-12h
Atelier tapis de lecture - pour les assistantes maternelles, les parents et les enfants
Médiathèque

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : LE BRIS Claude-Albert